

Tribune libre expression

Groupe « communiste, républicain, intervention citoyenne »

Pierre HUMBERT,

Président

Joëlle BOILEAU

Lhoussaine MOURTADA

LE RETOUR DE LA RETRAITE À 60 ANS, C'EST POSSIBLE.

Les droites, de Macron aux « Républicains », veulent réduire les dépenses publiques, le poids des retraites dans la richesse nationale produite par le travail de tous. Une véritable provocation, un coup de force, la menace d'une grande récession sociale. Ces gens-là complotent : nous faire travailler plus puisqu'on vit plus longtemps. On préfère travailler mieux, tous, et moins : - retour à la retraite à 60 ans et 40 années de cotisations, - retraite en bonne santé, pas une retraite pour les morts ou les travailleurs trop fatigués pour pouvoir en profiter, - droit à un moment de sa vie d'être libéré du travail salarié pour pouvoir s'émanciper dans une autre forme d'activité au profit de la société, de ses proches. Selon l'IFOP, 22 % des Français soutiennent le projet des droites, quand 71 % sont favorables à un retour à 60 ans. Le niveau des retraites doit être augmenté. La Nupes veut porter le montant minimum de toutes les retraites à 1 500 € pour une carrière complète, et indexer le montant des retraites sur les salaires. Utopie, s'exclament députés macronistes et républicains ! Nous ne pourrons pas financer. Ainsi défendent-ils la casse sociale, la régression historique, sous couvert, fort hypocritement, de sauver les retraites. Chez ces gens-là, on ose tout. L'augmentation de la productivité du travail est confisquée par les patrons des grandes entreprises et par la politique gouvernementale. Pour les actionnaires et avec une politique fiscale toujours plus avantageuse pour les familles bourgeoises. Un autre financement permet le retour aux 60 ans : - soumettre à cotisation patronale les dividendes, la participation, l'épargne salariale, les rachats d'actions ; aligner la participation des revenus financiers sur celle du travail (ce qui, selon le Parti Communiste, rapporte 30 milliards), - supprimer des exonérations de cotisation (dont 20 milliards de CICE), - surcotisation des hauts salaires, - égalité homme-femme (4 milliards de plus), - augmenter les salaires (1 % de hausse rapporte 2,5 milliards, calcule la France Insoumise). L'emploi des seniors (55 à 64 ans) est de seulement 56 %. La retraite à 60 ans permettra de réduire le montant total des indemnités chômage des seniors (puisque'ils pourront partir à la retraite dès 60 ans) ainsi que celles des jeunes, qui profiteront de la libération de nouveaux postes. Le retour de la retraite à 60 ans, c'est possible.